LA COQUILLE

LE PETIT JOURNAL

Mars 2025

Voie ferrée depuis la route du Coderc

Au sommaire :

- Le mot de Madame le Maire
- Extraits du conseil municipal
- Informations municipales
- L'agenda du mois
- Informations associatives
- Informations d'urgence

La Coquille

www.ville-lacoquille.fr

Le mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Le recensement 2025 de la commune de La Coquille s'est terminé le 15 février. Je remercie la grande majorité de nos concitoyens pour avoir répondu à ce questionnaire. Quelque-uns d'entre eux se sont refusés à cette OBLIGATION. Pour ces derniers, je n'exclus pas des sanctions. Je rappelle que nos dotations sont fonction des personnes recensées de la commune. Nous vous communiquerons les résultats lorsque l'INSEE nous aura fait part des résultats exacts.

Nous avons l'assurance de l'académie, qu'aucune classe ne sera supprimée lors de la rentrée 2025/2026. En revanche, les deux écoles (maternelle et élémentaire) seront fusionnées en une seule école primaire avec une seule direction. A ce titre, une délibération a été votée à l'unanimité le 11 février, lors du dernier conseil municipal.

Depuis un mois, deux employés communaux avec l'aide du 1er adjoint (Pascal Privat) procèdent à la restauration d'un appartement communal. Ils effectuent la mise aux normes de l'installation électrique. Seront également refaites, la plomberie, l'isolation et la peinture. Enfin la porte d'entrée sera changée.

La commune de La Coquille recrute une personne pour une durée de 2 heures par jour (11h30-13h30) sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les jours d'école. Vous pouvez envoyer ou déposer votre CV à la mairie. Je recevrai les personnes intéressées et leur donnerai une réponse rapidement.

Début mars nous commençons le budget 2025 pour le vote début avril.

La gendarmerie de la Dordogne nous a fait part d'une recrudescence des faits d'escroqueries contre les personnes âgées. Les mis en causes usent de différentes ruses ; rétroviseurs cassés, démarchage pour la fibre, etc. Si vous avez un doute n'hésitez pas à faire le 17 au moment des faits.

Michèle FAURE
Maire de La Coquille

Extraits du conseil municipal

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2025 A 20H00

Présents : (12/15) Mesdames DELIENNE Brigitte - FAURE Michèle – FREGIS Jacqueline – LACOTTE Marie-Claude - VIDAL Aurore - WARNEZ Fabienne / Messieurs GARNAUD Alain - GASPARINE Jacques – LARRATTE Maxime - PRIVAT Pascal - RODRIGUEZ Gilles - SELLAS Stéphane
Excusés (3/15) : MALLARD Sophie – ROUSSARIE Pierre – FAUCHER Danielle
Pouvoirs (2) : MALLARD Sophie à RODRIGUEZ Gilles – ROUSSARIE Pierre à FAURE Michèle
Secrétaire de Séance : Jacques GASPARINE

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

En début de séance Madame le Maire sollicite l'autorisation de présenter :
1 SDE 24 – Convention « Paquet Energie Climat »

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2025 Approbation à l'unanimité

2) MODIFICATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES (Délibération n°2025/3)
Après avoir engagé des discussions à la Préfecture avec les services de l'Etat, il est proposé de rajouter une compétence comme suit : "Aménagement d'un bâtiment à vocation logistique destiné à l'accueil et à la formation des professionnels au centre de secours de Thiviers".

Après discussions avec les élus, la compétence facultative
« Réalisation d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'aider la Commune de Jumilhac le Grand à la mise en place d'une nouvelle concession concernant le village de gîtes de La Perdicie. » pourrait être supprimée (la réalisation de l'étude ayant déjà été réalisée)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ACCEPTE d'ajouter, dans les compétences facultatives, la compétence suivante :
"aménagement d'un bâtiment à vocation logistique destiné à l'accueil et à la formation des professionnels au centre de secours de Thiviers".
ACCEPTE de supprimer, dans les compétences facultatives, la compétence suivante :
« Réalisation d'une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue d'aider la Commune de Jumilhac le Grand à la mise en place d'une nouvelle concession concernant le village de gîtes de La Perdicie. »
ACCEPTE de valider les compétences de la Communauté de communes Périgord-Limousin comme suit

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré VOTE : POUR : 12+2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3) CONVENTION D'ADHESION SERVICE ADS (Autorisation du Droit du Sol) (Délibération n°2025/4)
Service d'Instruction ADS Unifié entre la Communauté de communes Périgord Limousin, la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord et la Communauté de communes Périgord Nontronnais, géré par la Communauté de communes Périgord Limousin.

Madame le Maire rappelle que la commune adhère au service d'urbanisme mutualisé de la Communauté de communes Périgord-Limousin dont la mission est l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme.

En date du 11 juillet 2024, la Communauté de communes Périgord Nontronnais, a délibéré afin de bénéficier du service ADS de la Communauté de communes Périgord Limousin.

En date du 26 septembre 2024, la Communauté de Communes Dronne et Belle a délibéré afin de bénéficier uniquement du service ADS de la Communauté de communes du Pays Ribéracois.

Extraits du conseil municipal

Par délibération n°2024-6-23 du 26 novembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de communes Périgord-Limousin a validé la convention créant le Service d'Instruction ADS Unifié entre la Communauté de communes Périgord Limousin, la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord et la Communauté de communes Périgord Nontronnais.
Ce Service d'Instruction ADS Unifié sera géré par la Communauté de Communes Périgord Limousin en lieu et place du Service urbanisme mutualisé à partir du 1er janvier 2025.

Le conseil municipal vote : POUR : 12+2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4) PROJET D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LA TOITURE DE L'ANCIENNE SCIERIE MERLE, SUR LE SITE « La Tuilière » sur le PARKING de la Maison Médicale (Délibération n°2025/5)
Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la société PHOTOSOL prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques :
- sur la toiture existante de l'ancienne scierie Merle parcelle AM 260 (installation)
- sur le parking de la Maison Médicale parcelle AL 535 (construction d'1 bâtiment)
- sur le site de La Tuilière parcelle AS 150 (construction de 2 bâtiments)

Le conseil municipal vote : POUR : 11+2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

5) SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE - SUBVENTION (Délibération n°2025/6)
Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de LA COQUILLE tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Mayotte.

Aussi, il est proposé au conseil municipal que la commune de LA COQUILLE contribue à soutenir les victimes du cyclone Chido à Mayotte dans la mesure de ses capacités, de la manière suivante :
• Faire un don d'un montant de 1000€ réparti à part égale de 500€ entre la protection civile et la Croix Rouge
Le conseil municipal vote : POUR : 12+2 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Actualités et rétrospectives

Déplacement à Miallet pour les élèves de l'école élémentaire

Mardi 28 janvier, les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont rendus à Miallet pour une rencontre sportive organisée par l'USEP (Union Sportive de l'Education Nationale). Au cours de cet après-midi, placé sous le signe des danses traditionnelles, les élèves ont pu montrer les danses apprises en classes et en découvrir d'autres. Une dizaine de résidentes de l'EHPAD était présente et certaines ont dansé avec les élèves. C'est en chantant en occitan que ce temps de partage s'est achevé. Un grand merci à Bruno Auzeloux qui a organisé cette rencontre et aux élèves de l'école de Miallet pour leur accueil.

Rénovation d'un appartement communal

L'un des appartements près de l'école primaire est en cours de rénovation depuis le départ de la locataire, en place depuis plusieurs années. Cet appartement sera à nouveau loué, après sa remise en état.

Règlementation et prévention

Signalement des dégâts de la faune sauvage

Le réseau des Chambres d'agriculture met à disposition des agriculteurs, des sylviculteurs mais également de tout citoyen et usager, une déclaration en ligne ou une application permettant de faciliter le signalement des dégâts de la faune sauvage. Cet outil comporte au-delà de la collecte de données, de très nombreux avantages.

Ce mode de recensement doit permettre de faire remonter l'impact réel de la faune sauvage afin de proposer des solutions pour faire baisser la pression sur les exploitations agricoles (culture, élevage), sur les forêts et sur les biens des particuliers (pelouse, jardin, bâtiment, habitation) et des collectivités (espaces verts, stade, etc...) et ainsi de justifier l'application de mesures de gestion adéquates.

En plus de l'estimation du préjudice, cette déclaration en ligne ou application permettent de géolocaliser facilement le lieu des dégâts. Afin d'étayer l'information, des photos peuvent être transmises très facilement. Ces divers signalements permettent également d'enrichir une base de données scientifique relative à la pression de la faune sauvage.

Cette application pour téléphones mobiles est disponible sur les principales plateformes de téléchargement IOS et Android. Vous trouverez en pièce jointe un tract de présentation de cette application.

Lien pour la déclaration en ligne : ***https://esod.chambres-agriculture.fr/signalement.***

Commerces et services

Ouverture d'un nouveau garage automobile dans votre commune

Valentin Montalescot est très heureux de vous accueillir dans son nouveau garage au lieu-dit "La Roussie", 227 chemin de la Maison Verte à La Coquille.

Il se fait un devoir d'effectuer tous les travaux d'entretien mécanique, de carrosserie et de peinture pour tous les types et toutes les marques de véhicules, et cela avec le plus grand soin.

Fort de son expérience passée, que beaucoup connaissent déjà, il vous accueillera avec plaisir dans son garage qu'il a voulu créer au plus proche de sa commune.

Pour un véhicule sain, pensez Valentin !

Il vous recevra sur rendez-vous, que vous pouvez prendre au : **07 65 17 35 51.**

Vous pouvez également lui rendre visite sur les horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi - Jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Au plaisir de vous recevoir !

Recrutement municipal : appel à candidature

Dans le cadre de la surveillance de la pause méridienne à l'école élémentaire pendant les périodes scolaires (2 heures par jour), la mairie recherche un agent sous contrat. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur candidature avec CV et lettre de motivation à la mairie. Le poste est à pourvoir rapidement.

Informations municipales

La Pénate

Nous sommes ravis de vous annoncer la réouverture prochaine du bar-restaurant routier qui a longtemps été fermé. Sous la direction de Patricia et Thierry, nouveaux gérants de La Pénate, ce lieu emblématique vous accueillera à nouveau. Notre cuisine est à l'image des patrons, avec des repas simples et authentiques dans un cadre convivial et détendu. En plus de savourer de délicieux plats, vous pourrez profiter d'activités ludiques pour tous les âges telles que des jeux de cartes, fléchettes, parties de pétanque pour les amateurs, des concerts et du karaoké seront également proposés. Nous croyons fermement que ce lieu mérite de revivre et nous comptons sur votre présence pour faire de cet endroit un lieu de convivialité et de partage. Nous avons hâte d'ouvrir nos portes pour vous y accueillir et partager d'heureux moments ensemble.

42 avenue de Périgueux
24450 La Coquille
Tél. : 05 64 72 21 17
06 12 42 36 16

Kraken Wood Studio

krakenwoodstudio@gmail.com

Utilisation des locaux municipaux

En complément des éléments déjà transmis par ailleurs, vous trouverez ci-dessous le planning d'utilisation de la salle de danse à la mairie et de la Maison des Associations.

Mise à disposition de la salle de danse :

- **le lundi de 17h à 18h :** Danse (Fée Choré)
- **le mardi de 9h à 12h :** Ribambelle (association intercommunautaire de dialogue parents/enfants de moins de 6 ans) ; **de 19h à 20h :** Gym (amicale Laïque)
- **le mercredi de 10h30 à 11h30 :** Gym Séniors
- **le jeudi de 9h à 12h :** Relais Assistante Maternelle
- **le vendredi de 15h à 16h :** Gym Séniors ; **de 17h à 18h30 :** Danse (Fée Choré)

Maison des Associations :

- **tous les mardis matin :** ASEPT (atelier form'bien-être)
- **le jeudi (une fois par mois) :** Centre Hospitalier Périgueux
- **le mardi après-midi (une fois par mois) :** Paroisse
- **une à deux fois par semaine :** Parc Naturel Régional (PNR)
- **une fois par semaine (approximativement) :** Association de la commune

Un an d'installation : merci pour votre confiance !

Il y a un an, nous reprenions avec émotion et engagement les Pompes Funèbres La Coquille Grognet-Hamel. Depuis ce premier jour, nous avons eu l'honneur d'accompagner de nombreuses familles dans des moments de recueillement et de souvenir.
Aujourd'hui, à l'occasion de cet anniversaire symbolique, nous souhaitons exprimer notre plus profonde gratitude à tous ceux qui nous ont fait confiance.
L'accueil que nous avons reçu de la part des habitants de La Coquille et des environs a été chaleureux et bienveillant. Votre soutien et vos témoignages nous encouragent chaque jour à poursuivre notre mission avec humanité, professionnalisme et respect.
Nous remercions tout particulièrement les familles qui nous ont accordé leur confiance dans ces moments délicats. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner avec dignité et bienveillance.
Ce premier anniversaire marque une étape importante pour nous, et nous sommes déterminés à continuer à vous offrir un service à la hauteur de vos attentes.
Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre accueil.
Valérie et Laurent

Pompes Funèbres La Coquille Grognet-Hamel
64 rue de la République
06 80 07 97 38
www.pompes-funebres-lacoquille.fr

L'agenda du mois

Les évènements municipaux et associatifs à venir

Mars

Jour

8 Samedi 8 mars : Loto du Comité des Fêtes

Ce loto, animé par Jean-Marie et organisé par **le Comité des Fêtes, démarrera à 20h45 (ouverture des portes à 19h), à l'Espace Culturel Claude Boyer.**

15 parties dont une partie spéciale et bourriche. Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

9 dimanche 9 mars : Randonnée Mars Bleu

Comme les années passées, la Municipalité se mobilise en participant à l'opération "**Mars Bleu**" (lutte contre le cancer du colon). A cette occasion, le bâtiment de la mairie sera illuminé en bleu du 1er mars au 31 mars et **une randonnée pédestre sera organisée le dimanche 9 mars** au profit de la lutte contre le cancer colorectal.

La participation de 5 € par personne (- 12 ans gratuit) sera intégralement reversée. **Départ devant la Mairie à 9h.**
Inscription auprès de la Mairie.

9 dimanche 9 mars : 3ème Salon du Chocolat et de la Madeleine

La 3ème édition du Salon du Chocolat et de la Madeleine se tiendra **de 10h à 18h à l'Espace Culturel Claude Boyer.**

Concours de gâteaux, démonstrations, animations, dégustations et ventes sont au programme.

Buvette et restauration sur place.

Entrée gratuite

15 Samedi 15 mars : Ouverture du refuge des pèlerins

Le refuge des pèlerins ouvrira comme chaque année le 15 mars.

L'agenda du mois

Mars

18 Mardi 18 mars : Prévention pour les séniors, CASSIOPEA

Dans le cadre de notre programme "Bien vieillir en Dordogne", le service **Cassiopea Prévention Séniors** organise une séance de prévention en partenariat avec la Mairie de La Coquille et le soutient de l'Association Point-Virgule sur la thématique : "la chute, on s'en relève" le mardi 18 mars **à 14h30 à la Maison des Associations.**

Renseignements et inscriptions : 05 53 53 20 40

19 Mercredi 19 mars : Commémoration pour les Victimes de la Guerre entre la France et l'Algérie

La cérémonie du 19 Mars 1962 en Commémoration des Victimes de la Guerre entre la France et l'Algérie aura lieu **à 17h, au Monument aux Morts, place du Souvenir.**
Elle sera suivie d'un vin d'honneur, offert par la municipalité et servi au Club de l'Espoir.

20 Jeudi 20 mars : Soirée Cinéma | Film : *La Pampa*

A **l'Espace Culturel Claude Boyer à 20h30,** avec l'Association **Ciné Passion.**

Entrée : 7€ **-14 ans : 4,50€**
Tarif réduit : 6€ **Carte 5 places : 22,50€**

Achat de billets possible en ligne

Synopsis :
Willy et Jojo, deux ados inséparables, passent leur temps à chasser l'ennui dans un petit village au cœur de la France. Ils se sont fait une promesse : ils partiront bientôt pour la ville. Mais Jojo cache un secret. Et quand tout le village le découvre, les rêves et les familles des deux amis volent en éclat.

24 lundi 24 mars : Don de sang

Une collecte de don de sang est prévue le lundi 24 mars **entre 15h30 et 18h30, à l'Espace Culturel Claude Boyer.**

Ne pas venir à jeun, être âgé de 18 ans et se munir d'une pièce d'identité.

Prise de rendez-vous possible :
dondesang.efs.sante.fr

L'agenda du mois

Mars

27

Jeudi 27 mars :
Journée d'information et de prévention du cancer colorectal

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle de La Coquille vous invite à une journée dédiée à la prévention et à l'information sur le cancer colorectal **à l'Espace Culturel de La Coquille de 18h à 22h.**

Au programme : stands d'information, conférences, conseils personnalisés. En présence de : professionnels de santé de la MSP La Coquille, la Ligue contre le cancer, la CPAM de Dordogne et l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Pourquoi cette journée ? Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents, mais aussi l'un de ceux qui se soignent le mieux s'il est détecté tôt. Venez vous informer, échanger avec des experts et des patients. Ensemble, agissons contre le cancer colorectal !

Entrée libre et gratuite.

Informations associatives

Tennis Club de La Coquille : champion en division 5

L'équipe 1 TC La Coquille a disputé son championnat du Périgord en division 5 Poule C du 20 novembre 2024 au 30 janvier 2025. La division comporte 3 poules de 6 équipes. En restant invaincus, avec 3 victoires contre Pays Foyen TC , Bugue TC , Pineuilh Saint Avit TC , et 2 rencontres nuls contre Lembras TC et Rouffignac Les Eyzies TC notre équipe finit 2ème et accède ainsi au phase finale.

Le dimanche 9 février, l'équipe disputa sa 1/2 finale face au Tennis Club Padel Trélissac. Elle remporte brillamment la rencontre 4/1 (2 simples et 1 double remportés). Le dimanche suivant le 16 février, la finale se déroula au nouveau centre départemental de tennis de La Dordogne à Trélissac.

L'équipe s'impose sur le score de 3/2 face à Beaumont du Périgord TC en gagnant ses 3 simples. La victoire acquisse le double fût remporté par l'équipe adverse.

L'équipe 1 Messieurs est championne de la division 5 en championnat du Périgord pour l'édition 2025.

Félicitations au joueur Florent, Ludovic C., Alexander et au remplaçant Pascal, Jacques.

Informations associatives

AAPPMA Les Fervents de la Valouze

Le vendredi 7 Février 2025, a eu lieu l'assemblée générale de la pêche. Seize adhérents ont répondu présents à cette invitation. Le président Michel Thomas a présenté le budget et a fait le point sur les activités de 2024 : le concours de belote, le concours de pêche, le loto ainsi que les deux journées pêche organisées avec les résidents de l'EHPAD. Cette assemblée générale s'est clôturée en partageant le traditionnel verre de l'amitié.

Les dates à retenir :

- Ouverture de la pêche à la truite : Samedi 8 Mars 2025
- Permanence à la mairie pour la vente des cartes de pêche de 14h30 à 17h00 :
- Vendredi 28 Février 2025
- Vendredi 7 Mars 2025

Pour l'achat des cartes de pêche, vous pouvez également contacter Michel Thomas au 06 73 98 06 70 ou vous les procurer chez la buraliste de La Coquille, rue de la République.

Judo Club : nos Minimes aux Interdépartementales !

Retour sur notre 1er gala du 2 février 2025

Notre 1er gala réservé aux poussins, mini-poussins et moustiques a accueilli, pour notre plus grand plaisir, des licencié(es) des clubs de Thiviers, Excideuil, Montignac et Châteauponsac (87) plus de 60 participants sur la journée. Ce fût l'occasion pour certains et certaines d'assister pour la première fois à une manifestation du genre.

Aussi, nous tenions à remercier :

La Mairie (pour le prêt de l'Espace Culturel), les pompes funèbres de La Coquille et l'entreprise Jean-Louis de Saint-Pierre-de-Frugie pour leur prêt de camions (qui nous a permis de transporter les 104 tatamis dont nous avions besoin pour l'occasion de Coulounieix-Chamiers à La Coquille), les parents et amis qui nous ont (heureusement !) prêté mains fortes pour l'installation/désinstallation des surfaces de combats, le Garage Texier de Saint-Priest-les-Fougères, A fleur de pot, Mon Pt'it Look et l'EURL Cousinou de La Coquille pour l'achat des médailles, la Scierie Merle pour le don et la confection du Podium, à Gaëlle et Mattéo (nos judokas et dessinateurs en herbe) pour la mise en couleur du podium, à Marie et son mari de Saint-Pierre-de-Frugie pour le maquillage, à la maman de Tala (licenciée) pour ses talents de dessinatrice (reproduction de mangas) ainsi qu'à tous les parents et bénévoles de cette journée qui fut une très grande réussite pour le plus grand plaisir de tous et toutes ! Rendez-vous l'an prochain pour la deuxième édition !

Retour sur nos résultats

Le dimanche 9 février 2025 : Anaïs Ficot et Dan Druineau (nos minimes) sélectionnés lors de la compétition interdépartementale, sont allés essuyer les tatamis du Bouscat (33). Anaïs, malgré la rage de gagner s'inclinera face à ses adversaires sans franchir les quarts de final, Dan s'inclinera, quant à lui après des problèmes de santé encore sous-jacent, en quart de final, laissant passer sa chance de se qualifier afin de faire partie de la sélection individuelle minimes Dordogne en -55 kg. Mais, il y a encore de l'espoir pour l'équipe minimes Dordogne en -55 kg, affaire à suivre...

Le samedi 15 février 2025 : Keziah Boris-Michot (cadet) se hisse sur la 1ère place du podium lors de la compétition "Ceintures de Couleurs" à Coulounieix-Chamiers !

Le dimanche 16 février 2025 : Zia Laborie-Guillou et Louwenn Lagarde (nos benjamines) ont tout donné lors du Critérium Départemental Benjamin. A à Coulounieix-Chamiers, le combat fût rude. Louwenn, s'incline après une première reprise des compétitions à la suite de blessures tandis que Zia se sélectionne pour les Interdépartementales qui auront lieu le 6 avril 2025. Souhaitons-leur, bon entrainement et bonne chance pour la suite !

Informations d'urgence

Urgence médicale

Maison médicale de La Coquille : **05 53 55 36 70** (jusqu'à 18h)
Infirmières : **06 15 63 48 50** - **06 12 22 99 36**
Pompiers : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**

Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de La Coquille : **05 53 52 80 58**
Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : **06 09 55 37 18**

Pharmacies de garde | Mars 2025

	Période	Pharmacie	Adresse	Téléphone
Dordogne	Du 1er au 7 mars	Nontron	10 bis route de Piégut, **Nontron**	**05 53 56 00 23**
	Du 8 au 14 mars	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, **Saint-Pardoux-la-Rivière**	**05 53 56 72 84**
	Du 15 au 21 mars	Seegers	2 place de la Résistance, **Saint-Saud-Lacoussière**	**05 53 56 97 15**
	Du 22 au 28 mars	La Coquille	26 rue de la République, **La Coquille**	**05 53 52 80 28**
	Du 29 au 31 mars	Rodes	9 rue Jean Jaurès, **Thiviers**	**05 53 55 02 55**
Haute-Vienne	Du 1er au 6 mars	Monnerie	12 avenue du Général de Gaulle, **Aixe-sur-Vienne**	**05 55 70 18 06**
	Du 7 au 13 mars	Barriac	47 avenue d'Occitanie, **Séreilhac**	**05 55 39 10 29**
	Du 14 au 20 mars	Val de Gorre	26 rue Jean Jaurès, **Saint-Laurent-sur-Gorre**	**05 55 00 01 42**
	Du 21 au 27 mars	Dournazac	36 rue des Feuillardiers, **Dournazac**	**05 55 78 40 12**
	Du 28 au 31 mars	3 Fontaines	La Gare, **Bussière-Galant**	**05 55 78 82 34**

La pharmacie de garde entre en fonction le samedi soir à 17h et les jours de la semaine à 19h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17h le samedi soir

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie de La Coquille

3 place du Souvenir, 24450 La Coquille

Contact :
Tél. : 05 53 52 80 56 **Fax : 05 53 62 36 17**
Mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr
Facebook : La Commune de La Coquille

www.ville-lacoquille.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Dépôt légal et impression : Mairie de La Coquille
Directrice de la publication : Michèle Faure
Conception graphique : Jérémie Ranouil
Crédits photos : Mairie de La Coquille
Nombre d'exemplaires : 750

Commission communication :
Gilles Rodriguez - *Président*

Aurore Vidal
Danielle Faucher
Fabienne Warnez
Marie-Claude Lacotte
Maxime Larratte
Jaqcueline Frégis
Pierre Roussarie
Sophie Mallard
Pascal Privat
Brigitte Delienne